

# CHALLENGE PIERRE BROCCA

Concours Régional 3x3 par poules (limité à 512 équipes)

Halle de Martigues – 27 et 28 janvier 2024

FRAIS DE PARTICIPATION : 15 € PAR EQUIPE (Chèque à l'ordre de la BOULE BLEUE)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Licence	NOM Prénom	Club	Comité (N°)	Téléphone

### OBLIGATOIRES :

- Le NOM et le prénom de chaque joueur
- Le Numéro de Licence de chaque joueur (8 derniers chiffres après le « / »)
- Le Comité et le Club d'appartenance de chaque joueur
- Au moins 2 Numéros de Téléphone de 2 joueurs différents
- Tous les joueurs composant l'équipe devront figurer sur le bulletin (pas de X)

LES BULLETINS QUI NE REMPLIRONT PAS CES CONDITIONS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

**Ce bulletin doit parvenir au siège de la Halle de Martigues impérativement accompagné du règlement par chèque (ou espèces si dépôt sur place) à l'ordre de la BOULE BLEUE au plus tard le mardi 23 janvier 2024. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PASSE CE DELAI.**

*Adresse : La Halle de Martigues – Quartier de l'Hôtel de Ville – BP 60101 – 13692 Martigues Cedex*

### LICENCE 2024 OBLIGATOIRE

**LES 3 JOUEURS DEVRONT APPARAÎTRE COMME LICENCIÉS EN 2024 DANS LA BASE DE DONNÉES FÉDÉRALE AU PLUS TARD LE MARDI 23 JANVIER FAUTE DE QUOI L'ÉQUIPE NE SERA PAS INSCRITE.**

Liste des équipes inscrites mise à jour quotidiennement sur le site internet de la Ville de Martigues [www.martiguesbouge.fr](http://www.martiguesbouge.fr) et sur le site de la Halle [www.lahalledemartigues.fr](http://www.lahalledemartigues.fr)

**Renseignements concernant les inscriptions : 04.42.44.34.43/04.42.44.34.66**

**LA LISTE DES INSCRITS PUBLIÉE SUR LE SITE JEUDI 25 JANVIER 2024 À 17H00 SERA DÉFINITIVE**